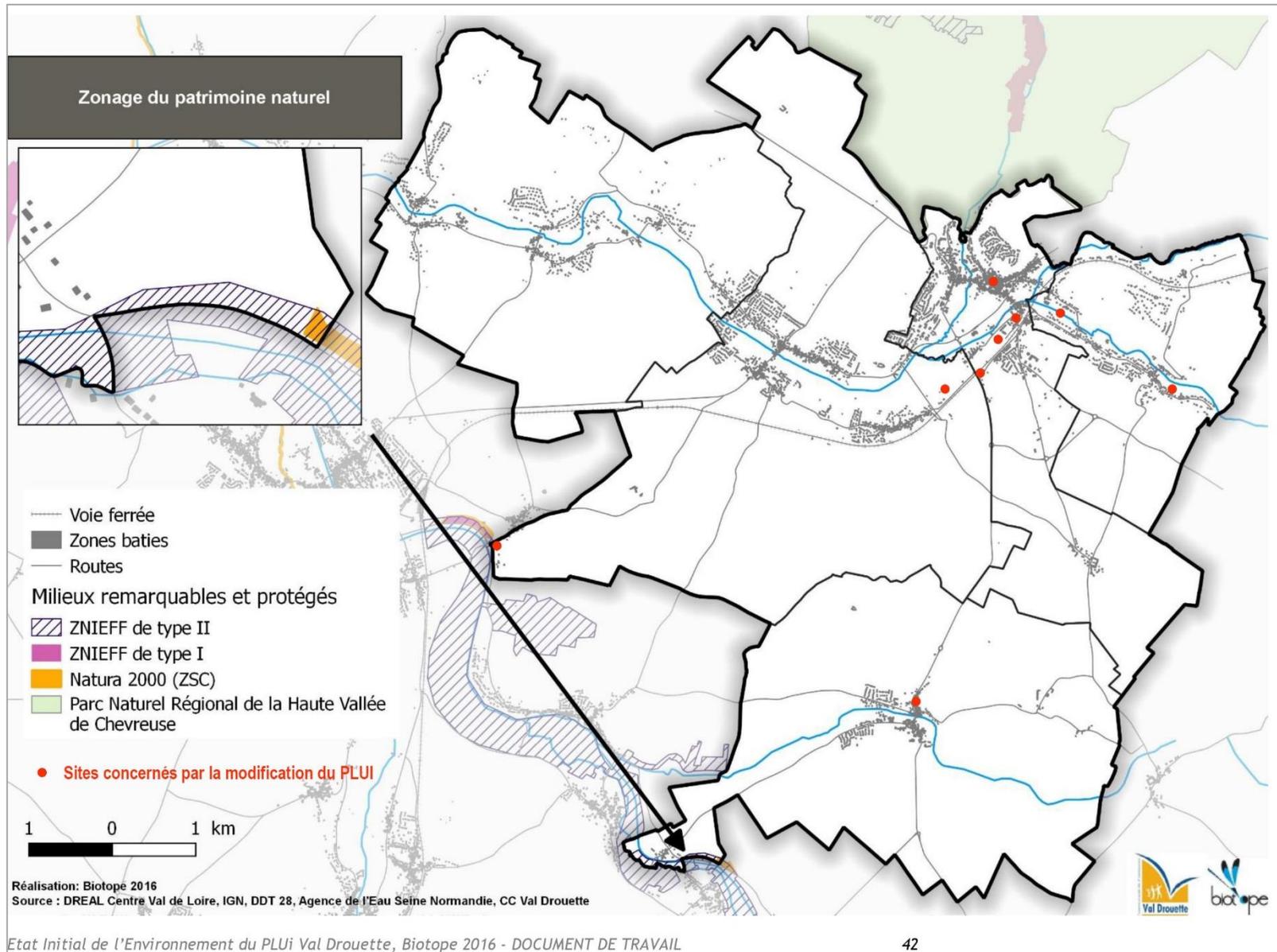


Examen au cas par cas réalisé par la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France

(En application des articles R. 104-33 à R. 104-37 du code de l'urbanisme pour un plan local d'urbanisme)

Annexe N°2 – Documents graphiques matérialisant la localisation des secteurs du territoire concernés par la procédure soumise à l'avis de l'autorité environnementale et comportant des zooms qui permettent de localiser et identifier les secteurs avant et après mise en œuvre des opérations

A- Localisation des secteurs du territoire concernés par la procédure



B - Zooms permettant de localiser les secteurs avant et après la modification

➤ Epéron : Erreur matérielle

Extrait du plan de zonage opposable



Projet de modification



Légende

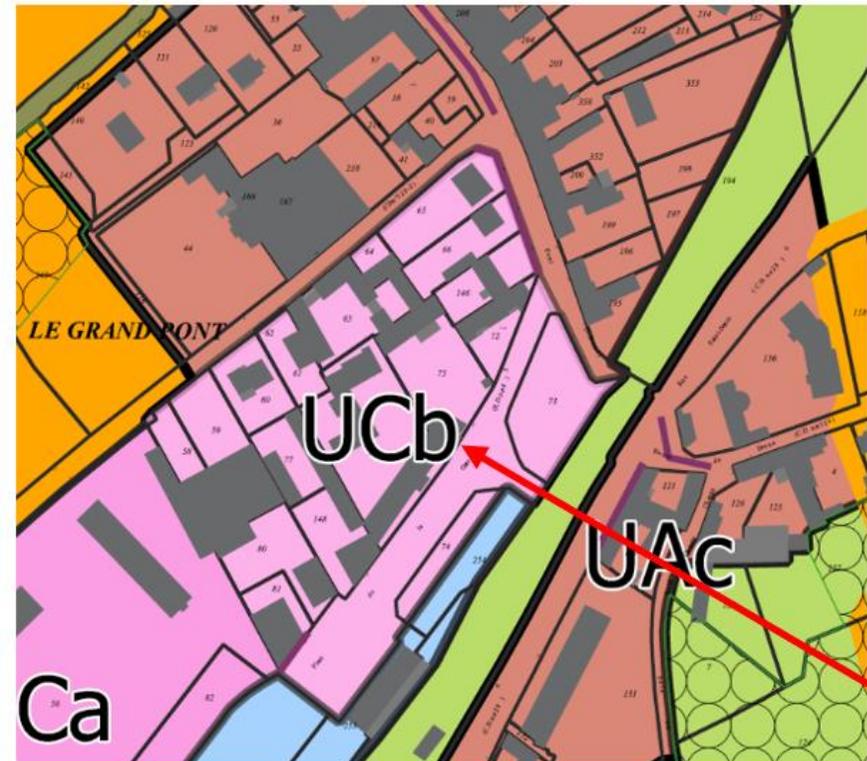
	N Secteur naturel		Emplacements réservés
	UX Zone à vocation économique		Secteur à Orientation d'Aménagement et de Programmation
	UDa Secteur aménagé avec immeubles collectifs et inscrit dans la ZAC de la Savonnière		Eléments bâtis pouvant changer de destination au titre de l'article L.151.11
			Espaces Boisés Classés

➤ Epéron : suppression du linéaire commercial Place de la Gare et Rue du Grand Pont

Extrait du plan de zonage opposable



Projet de modification



Légende

	UCb Ensembles collectifs de hauteur moins importante		Linéaires marchands à préserver
	UBb Ensembles résidentiels ou mixtes de densité moyenne constitués généralement dans le cadre de lotissements		Espaces Boisés Classés
	UAc Faubourgs d'Epéron		
	UL Secteur d'équipements d'intérêt collectif		
	N Secteur naturel		

➤ Epernon : suppression du linéaire commercial de la rue de Savonnière et création d'un deuxième linéaire commercial côté nord sur la rue des Grands Moulins

Extrait du plan de zonage opposable

Projet de modification

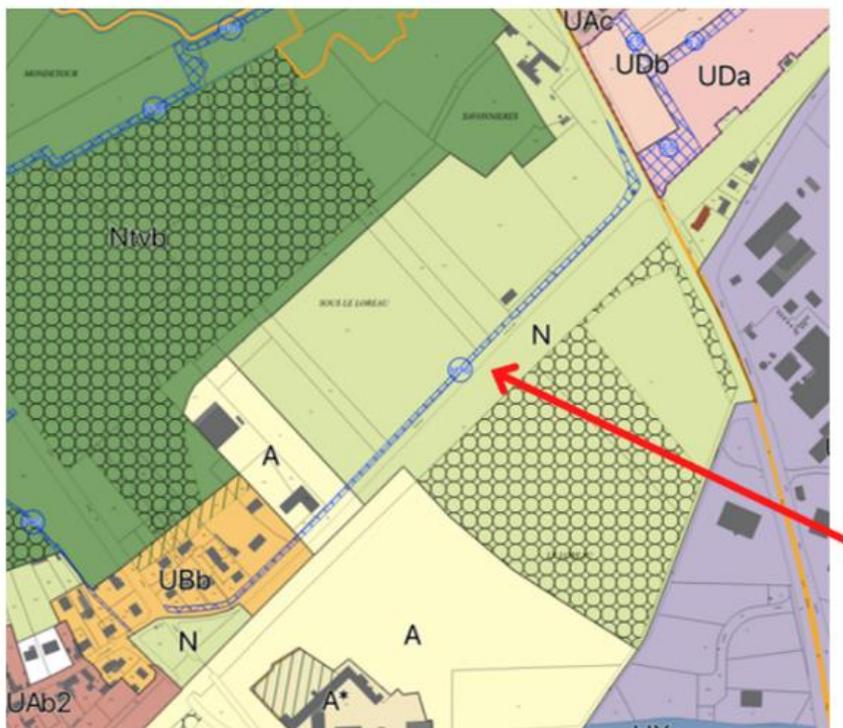


Légende

<p>UBb Ensembles résidentiels ou mixtes de densité moyenne constitués généralement dans le cadre de lotissements</p> <p>UAc Faubourgs d'Epernon</p> <p>UDa Secteur aménagé avec immeubles collectifs et inscrit dans la ZAC de la Savonnière</p> <p>UCa Ensembles collectifs de grande hauteur</p> <p>UL Secteur d'équipements d'intérêt collectif</p> <p>N Secteur naturel</p>	<p>— Linéaires marchands à préserver</p> <p>□ Secteur à Orientation d'Aménagement et de Programmation</p> <p>▒ Emplacements réservés</p>
---	--

➤ Hanches : Suppression de l'emplacement réservé H°16

Extrait du plan de zonage opposable



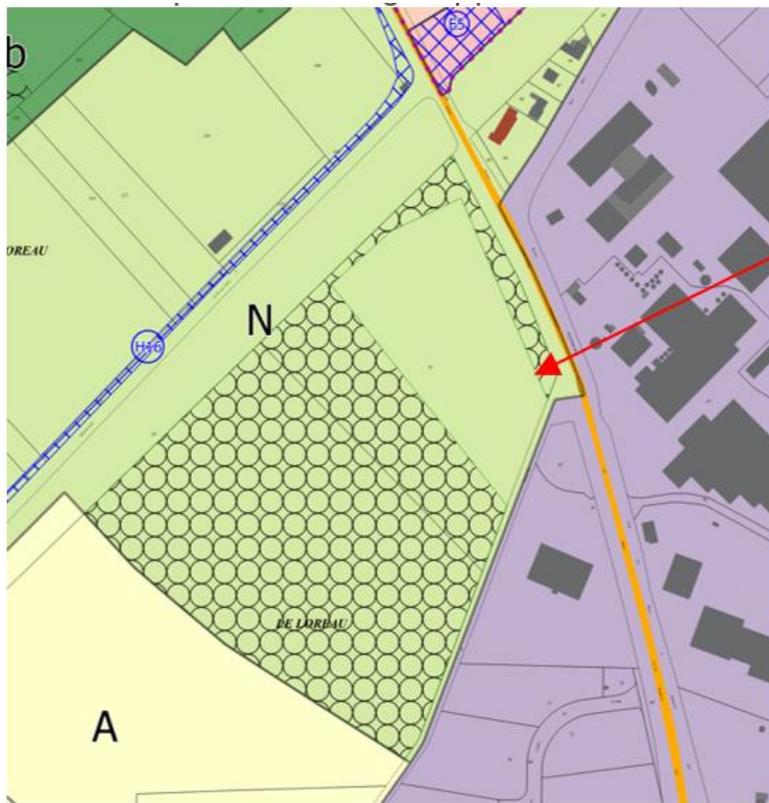
Projet de modification



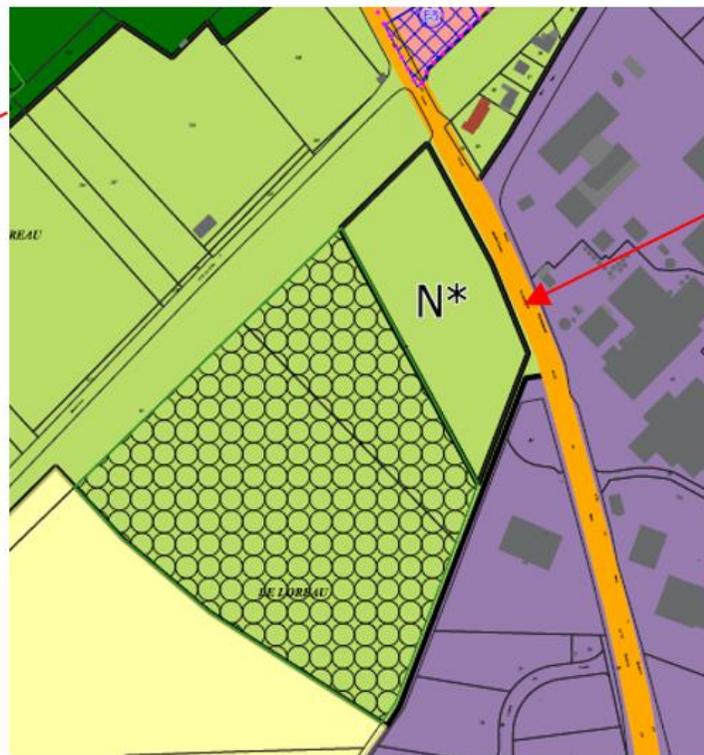
	N* Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) en milieu naturel		Eléments bâtis pouvant changer de destination au titre de l'article L.151.11
	N Secteur naturel		Espaces Boisés Classés
	UL Secteur d'équipements d'intérêt collectif		Emplacements réservés
	Ntvb Secteur naturel à protéger participant à la trame verte et bleue du territoire		
	UDb Secteur aménagé avec habitat intermédiaire et individuel et inscrit dans la ZAC de la Savonnière		UX Zone à vocation économique

➤ Hanche : création d'un STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitée)

Extrait du plan de zonage opposable



Projet de modification

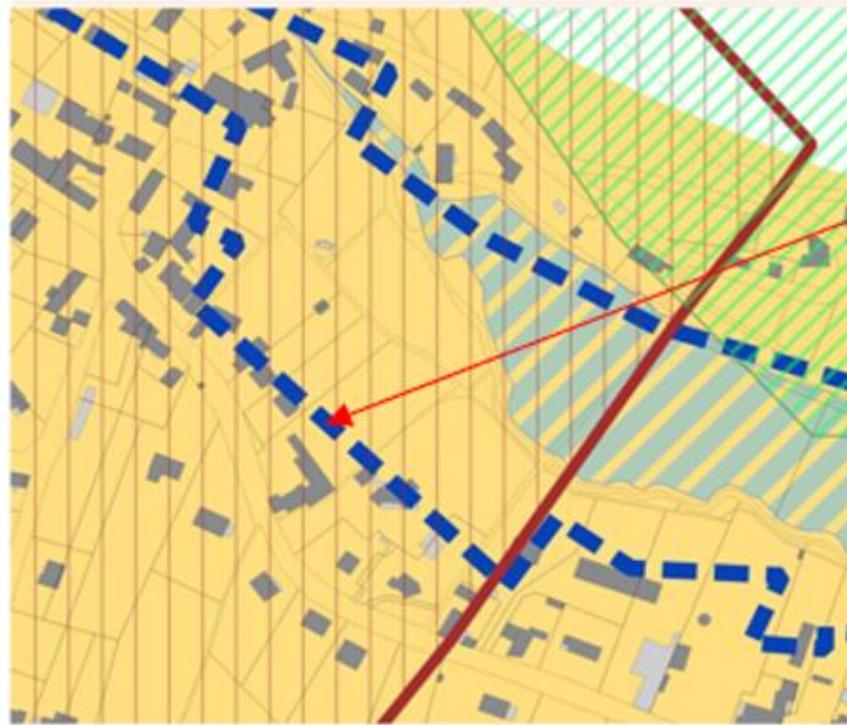


Légende

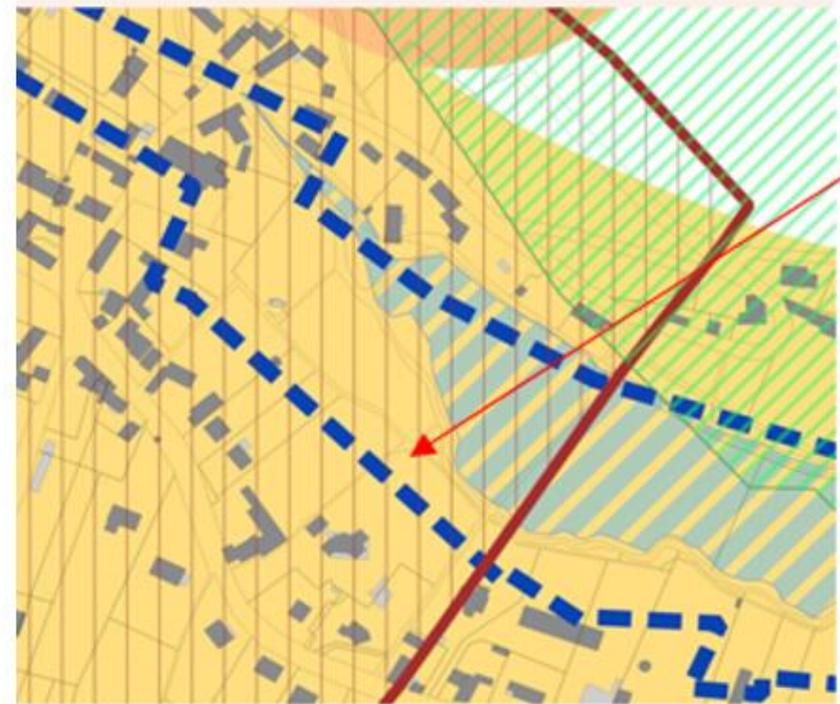
	N* Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) en milieu naturel		Eléments bâtis pouvant changer de destination au titre de l'article L.151.11
	N Secteur naturel		Espaces Boisés Classés
	UL Secteur d'équipements d'intérêt collectif		Emplacements réservés
	Ntvb Secteur naturel à protéger participant à la trame verte et bleue du territoire		
	Udb Secteur aménagé avec habitat intermédiaire et individuel et inscrit dans la ZAC de la Savonnière		UX Zone à vocation économique

➤ Droue-sur-Drouette => Plan des contraintes : modification du périmètre de la zone inondable

Extrait du plan de contraintes opposable



Projet de modification



Légende

-  ZNIEFF (Vallées de la Voise et de l'Aunay)
-  ZNIEFF (1ère génération)
-  Enveloppes de forte probabilité de présence de zone humide (données issues du SAGE Nappe de Beauce et des ZH de l'Eure)
-  Zones humides avérées (selon relevés de terrain sur les 2 critères, par l'agence Biotope)
-  Zone à risque d'inondation (AZI + PPRI d'Epernon)

➤ Gas => Plan des contraintes : modification du périmètre de la zone inondable

Extrait du plan de contraintes opposable

Projet de modification



Légende

- | | | | | | |
|---|---|---|--------------------------|---|---|
|  | ZNIEFF (Vallées de la Voise et de l'Aunay) |  | ZNIEFF (1ère génération) |  | Zone à risque d'inondation (AZI + PPRI d'Epernon) |
|  | Zones sensibles au retrait-gonflement des sols argileux (aléa fort) | | |  | Périmètres de protection autour du silo de Gas |
|  | Enveloppes de forte probabilité de présence de zone humide (données issues du SAGE Nappe de Beauce et des ZH de l'Eure) | | | | |
|  | Zones humides avérées (selon relevés de terrain sur les 2 critères, par l'agence Biotope) | | | | |

➤ Epernon => modifications du Plan APAV / Plan de Protection et de Mise en Valeur:

- Parcelles AC 309

Extrait du plan de Plan APAV opposable

Projet de modification



Légende

-  Limite communale 2016
-  Courbe de niveau (5m)
-  Cours d'eau
-  Alignement d'arbres
-  Parc
-  Bois
-  Bois humide ou peupleraie
-  Verger ou vigne
-  Bâti

➤ Epernon => modifications du Plan APAV / Plan de Protection et de Mise en Valeur:

- Parcelles AH 205, 323, 215, 217 et 332

Extrait du plan de Plan APAV opposable

Projet de modification



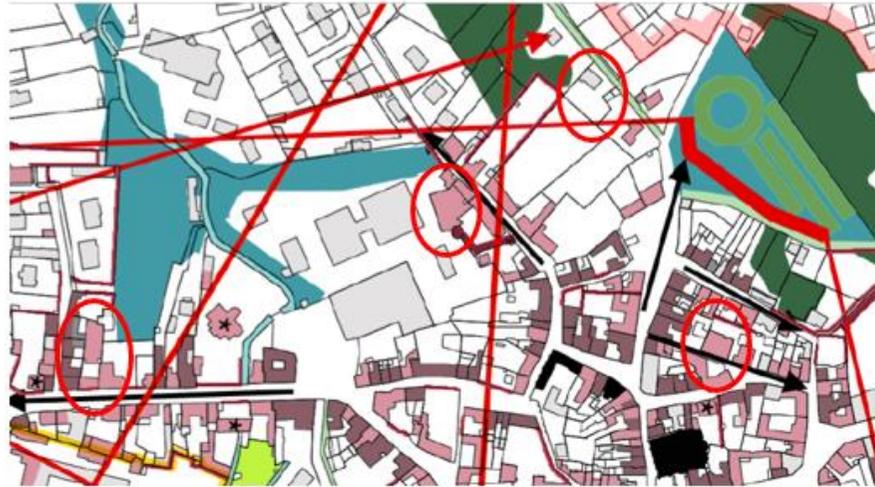
Légende

-  Limite communale 2016
-  Courbe de niveau (5m)
-  Cours d'eau
-  Alignement d'arbres
-  Parc
-  Bois
-  Bois humide ou peupleraie
-  Verger ou vigne
-  Bâti

➤ Epermon => Erreurs matérielles : Plan APAV / Plan de Protection et de Mise en Valeur:

- Parcelles AC133, AE314, AC100, AE277

Extrait du plan de Plan APAV opposable



Légende

-  Limite communale 2016
-  Courbe de niveau (5m)
-  Cours d'eau
-  Alignement d'arbres
-  Parc
-  Bois
-  Bois humide ou peupleraie
-  Verger ou vigne
-  Bâti

Projet de modification

